

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 11 septembre 2023 à 19 h, à la maison de la culture Ahuntsic sise au 10300, rue Lajeunesse, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant les numéros 388 et 390, rue de Port-Royal Est, lequel est érigé sur les lots 1 998 609, 5 924 049 et 5 924 052 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait un taux d'implantation minimum inférieur à la norme prescrite de 30 %, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 21 août 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert